



dramatique sur les luttes qui se livrent à Florence, idéal païen s'opposant à l'idéal chrétien, sous Laurent de Médicis, et sa Fiorenza prouve que...

Voici Mark Twain, et c'est beaucoup mieux et plus intéressant. M. Maurice Muret assure que les Français n'ont pas pour un célèbre amuseur médiocrement amusant. Mais ses compatriotes et l'Angleterre ont savouré et encaissé Mark Twain, et un critique anglais assura, au lendemain de sa mort, qu'il avait rendu le monde meilleur...

Un parallèle entre Ibsen et Bjornson permet à M. Maurice Muret d'affirmer qu'Ibsen est un pessimiste désabusé, tandis que Bjornson croit à l'humanité et à tous les progrès. Celui-ci, fluant, changea souvent d'opinion et il finit sa vie littéraire par deux ouvrages qui tournent en dérision tous ses anciens principes; l'un, Mary, est un dévergondage d'imagination et un libertinage moral, l'autre, Quand le vin nouveau fleurit, est un réquisitoire contre le féminisme qu'il avait tant défendu. Heureusement il aimait surtout Paris et c'est là qu'il mourut. C'est une belle excuse, puisqu'il y donna la joie de vivre.

Ces études de M. Maurice Muret ont un très réel intérêt. Le style est alerte, clair, et la sincérité de jugement suffisante. On peut cependant croire qu'il a parfois exagéré le mérite de quelques écrivains qu'il trouve sympathiques et il nous sera difficile de croire que M. Enrico Corradini serait presque l'égal de M. d'Annunzio.

Publications nouvelles

Le Bon ton, cette jolie revue des élégances de ce temps — art, modes et frivolités — vient de publier son grand numéro de saison, tout entier consacré à l'été, à ses plaisirs, à ses coutumes et à ses costumes. Les poètes, des écrivains graves et collaborant avec des articles détaillés et précis : une fantaisie parcellée les anime également et s'est ainsi qu'à côté des illustrations de Georges Leprieux, de Taquoy, de Brissaud, de Boutet de Monvel, de Ch. Martin ou de Zamora, on peut lire des proses de M. Jean-Louis Vaudouy sur la Table mise dans le jardin, de M. Jean de Bonnefon sur le Bon ton des Merlettes, de M. Emile Henriot sur les Ephemérides du mois de mai, de M. Francis de Miomandre sur la prochaine mode, qui, à l'en croire, sera chinoise — après avoir été russe, persane, vietnamite ou grecque. La mode est hiver nous viendra de Chine — de la Chine, patrie des dragons, des chimères, de la sagesse et des petits pieds, qui connaît enfin, grâce à notre engouement, un dernier avant de vie, une suprême résurrection de beauté sur son agonie définitive... de la Chine des porcelaines et des pagodes, des sourires et de la soie, celle de Confucius et de Voltaire... Avec elle en effet « un monde de fantaisie nous est ouvert ». La capricieuse mode de la mode s'accommodera certainement de cette nouvelle source d'inspirations. « Nos Parisiennes n'ont-elles pas ajouté l'impertinent et spirituel chroniqueur, tout ce qu'il faut pour faire des Chinoises accomplies : le pied minuscule, naturellement et sans torture, la grâce frêle, la petite... et l'esprit compliqué ».

La Librairie Le Soudier publie son quatrième volume quinquennal (1905-1909) de la Bibliographie française. C'est un grand et beau volume qui énumère et classe en un seul alphabet tous les ouvrages parus : 1° par ordre alphabétique des noms d'auteur ; 2° par ordre alphabétique des titres, et 3° par ordre alphabétique des sujets au moyen de notes-souche et de renvois multiples. Cette méthode de classement est parfaite et absolument nette et claire. La première série finissait au 1er janvier 1900; voilà la seconde, qui va de 1900 à 1909. Ce beau et précieux recueil est tenu à jour très exactement car il est conforme au Mémorial de la Librairie française, l'organe le plus complet et le plus précis, donnant toutes les semaines les analyses d'ouvrages nouveaux, des échos et nouvelles littéraires, les sommaires des grandes revues et la liste des œuvres à paraître dans la semaine suivante. C'est donc l'indispensable collaborateur des lettrés curieux de la production française et étrangère. Un nouveau conte dialogué en trois parties, sorte de fœrie poétique, de M. Jean Renouard, a de la distinction et du charme : Cendrillon (7). Cette œuvre sera, à la scène, un séduisant spectacle. C'est une manière de fantaisie, brodée

(7) Jean Renouard : Cendrillon.

sur la trame du conte, avec des développements d'une fine sensibilité moderne. A les lire, les vers sont harmonieux, d'un dessin précis, d'une forme châliée. L'auteur a d'ailleurs vécu dans l'intimité de J.-M. de Heredia, dont il fut longtemps le collaborateur à la bibliothèque de l'arsenal; non pas que son inspiration se ressentit de l'influence exercée par le poète des Trophées; elle est personnelle et tendre; mais la forme est placée à la saine discipline classique et dénote le travail patient et minutieux d'un bon artisan. Il y a quelques années, M. Jean Renouard a débuté par un volume de vers sur son pays natal, Provence, et depuis, il a publié plusieurs recueils. Cendrillon, pour n'être pas méridional, n'en possède pas moins de grâce.

En cette saison où la chaleur va chasser de Paris les Parisiens, et surtout les Parisiennes, le joli roman de M. Pierre Guillet-Vauquelin est de circonstance (8). Et sa lecture fera mieux connaître les milieux mondains, si curieux, des villes d'eau. Ils sont pittoresques et agréables, mais des voyageurs cosmopolites y montrent des mœurs assez fâcheuses, et l'aventure sentimentale qui conte l'histoire de l'Amour est fort douloureuse. Aucun des héros ne se tue, mais le drame est intense qui contraste avec la turbulence du milieu et dans de splendides décors pyrénéens.

INDUSTRIE ET COMMERCE

L'économie du charbon dans l'industrie

La grande industrie française paye à l'étranger, pour son combustible, une somme annuelle de près de quatre cents millions. Sans doute, cette dépense forcée est attribuable à l'insuffisance de notre production houillère; elle serait cependant possible d'abaisser notablement cet écrasant tribut, en organisant sur de meilleures bases la consommation, au régime de laquelle on n'apporte actuellement aucun souci d'économie. Telle est au moins la thèse exposée par M. Emilio Damour à l'une des dernières séances de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. M. Damour, dans sa démonstration, a volontairement négligé la petite industrie où l'outillage, souvent défectueux ou ancien, explique la mauvaise utilisation du combustible; mais passant en revue la grande industrie, il a montré que dans la métallurgie du fer, il serait possible, dans chacune des trois étapes: hautes fourneaux, tours à acier, laminaires, de réduire la consommation de 10, 15 et parfois 30 0/0; que dans la céramique et la verrerie, la méconnaissance presque générale des conditions de la cuisson aboutit à une prodigalité de combustible plus grande encore qu'en métallurgie; que dans l'industrie de la production d'énergie électrique, d'importantes économies sont également possibles. M. Damour n'a pas omis de citer quelques exemples de mauvaise administration tirés des industries administratives ou municipales, telles que l'incinération des ordures ménagères, l'industrie du gaz. Il évalue, en somme, à environ 15 0/0 l'épargne totale de combustible qu'il serait possible de réaliser.

Il a ensuite fait une rapide énumération des sources d'énergie calorifique dont l'utilisation est actuellement très incomplète: houille blanche et surtout résidus et déchets de houille qui, dans les usines du Puy-de-Calais, atteignent le dixième du charbon extrait. En un mot, les chiffres fournis sur tous ces points par les statistiques de l'année 1913, M. Damour a établi que le déficit annuel de 32 0/0 dans notre approvisionnement de combustible pourrait sans doute être réduit, à 19 ou 15 0/0; la part de l'étranger, ainsi restreinte, pourrait être fournie par les grandes industries des ports de Bayonne, Bordeaux, Nantes, Caen, le Havre et Dunkerque, clients naturels et inévitables de l'Angleterre.

Abordant les moyens qu'il propose pour atteindre ce but, le conférencier en a distingué trois: 1° mieux étudier la « valeur d'usage » des combustibles, aujourd'hui négligée par les techniciens au profit du « pouvoir calorifique », dont la signification pratique est peu importante; 2° surveiller plus étroitement les fours et les combustions, en appelant sur ce point l'attention des jeunes ingénieurs; 3° propager dans toute la grande industrie la notion des pertes qu'elle subit par suite de la mauvaise utilisation de ses combustibles. Les différents comités de la Chambre d'encouragement à l'industrie nationale seront consultés sur ce sujet.

La désincrustation des chaudières

Les parois des chaudières se recouvrent, on le sait, à la longue, d'un revêtement calcaire qui a de multiples inconvénients et notamment celui de diminuer assez considérablement la résistance du métal. La désincrustation des chaudières constitue pour les industriels une préoccupation importante.

De multiples méthodes ont été imaginées pour

(8) Pierre Guillet-Vauquelin : L'Amour estive (Ed. Mignot, éd.).

désincruster les tôles. Un ingénieur anglais, M. S. Schor, vient d'inventer un appareil nouveau qui semble avoir donné des résultats satisfaisants. Cet appareil, décrit par l'Iron and Coal Trades Review, se compose essentiellement d'un générateur d'acétylène, d'un réservoir d'oxygène comprimé, d'un double brûleur pour flamme d'oxy-acétylène et des tubes nécessaires pour relier, à l'intérieur, les brûleurs introduits dans la chaudière. Le générateur est d'un modèle spécial avec introduction de carburant dans l'eau, et il est muni d'un nettoyeur de gaz et d'un dispositif de sûreté empêchant le retour de la flamme vers le générateur. Celui-ci travaille à une très faible pression, juste assez pour assurer la circulation du gaz dans les tuyaux.

Les brûleurs ont une disposition spéciale; l'oxygène sous pression passe par un trou de faible diamètre, tandis que l'acétylène sort par une série d'ouvertures disposées tout autour et dont les dimensions peuvent être modifiées à volonté.

Lorsqu'on applique la flamme à un dépôt sur la paroi d'une chaudière, pendant un temps dont la durée varie d'une demi-minute à une ou deux minutes, suivant le degré d'épaisseur de l'incrustation, celle-ci se désagrège et tombe. Cette désagrégation est facilitée par la pression de la vapeur qui se forme sous l'action de la chaleur par l'humidité qui existe entre le dépôt calcaire et la tôle. Le simple jet de la flamme sur le dépôt détruit les dépôts. La flamme agit même sur des incrustations de trop faible épaisseur pour être attaquées au burin. Enfin l'enlèvement des dépôts peut être facilité par l'envoi d'un jet d'eau. Fait important, la flamme n'altère nullement les tôles, car la température sur celles-ci ne dépasse pas très sensiblement celle que la main peut supporter. De nombreuses expériences ont montré l'efficacité de cette méthode très simple.

Le froid dans le traitement des vins

La station oenologique du Gard, que dirige M. Nimes Astruc, vient de s'enrichir d'une installation frigorifique devant lui permettre d'expérimenter l'application du froid dans la vinification. On sait en effet, depuis les recherches du docteur Carles, professeur agrégé à la faculté de médecine de Bordeaux, que le froid est susceptible d'exercer une action favorable sur la clarification et le vieillissement des vins et de tous les spiritueux en général. Soumis à l'action des basses températures, le vin se conserve plus longtemps, les microbes nuisibles à sa bonne conservation et qui se trouvent en abondance dans la lie sont engourdis par le froid. Lorsque le dépôt est effectué, si l'on soutire le liquide, on obtient un vin débarrassé, en grande partie, de ces microbes, des tartrates divers, des sulfates et des matières nuisibles, non par la mort de ceux-ci, mais par leur élimination.

Le matériel nécessaire à ce traitement est fort simple : il comprend essentiellement une machine frigorifique qui lance dans un serpentin enroulé autour de la cuve où se trouve le vin un courant de saumure froide constituée par un mélange inégalement d'eau et de chlorure de calcium. L'opération du décaillage doit être répétée plusieurs fois; il est bon de faire des soutirages en défilant certains microbes et de boue. On obtient ainsi, en quelques semaines, un vin de qualité égale, astringent, à celui obtenu par le traitement ordinaire, qui dure plusieurs années. Le traitement frigorifique s'applique également aux autres boissons alcooliques : cidres, bières, quinquinas, vermouths, etc. Le froid clarifie ces boissons en les débarrassant de tous les produits indésirables qu'elles contiennent, ainsi que des microbes que les dépôts bourgeoises n'ignorent pas. Les vigneronneaux bourgeoises n'ignorent pas cette propriété clarifiante du froid et qu'ils l'utilisent empiriquement depuis des temps immémoriaux. Ils s'empressent en effet, lorsque l'hiver est rigoureux, d'exposer leurs vins au dehors afin de leur faire subir une gelée.

Les études entreprises à Nîmes venant en aide à celles poursuivies depuis longtemps déjà par la station oenologique de Beaune, permettront d'établir des règles précises pour l'emploi de ce utile agent de la bonification qui est le froid; elles aboutiront en même temps à l'action du froid sur les moûts et même sur les raisins.

La crise du thé en Chine

Depuis plusieurs années la mode s'est implantée en France de prendre le thé vers la fin de la journée, et de nombreux établissements se sont créés qui ont contribué à développer cette habitude aujourd'hui entrée dans les mœurs. Aussi la consommation du thé, dans notre pays, a-t-elle atteint, depuis environ dix ans, des proportions considérables et toujours croissantes, ainsi qu'il ressort des statistiques de la douane. Les thés les plus appréciés, chez nous, sont ceux que nous importons des Indes, de Ceylan et de Java. Le thé de Chine, dont le prix est beaucoup moins élevé que celui de Ceylan ou des Indes, n'est plus guère acheté en effet que pour être mélangé avec ces

derniers dans le but d'obtenir un breuvage moins coûteux et moins fort. En 1912-1913, la France avait encore importé de Fou-Tchéou, centre du marché chinois, 977,459 livres de thé. A l'issue de la saison dernière elle n'en a acheté que 594,558 livres. Cela ne tient pas seulement, il est vrai, au discrédit qui frappe les thés de Chine, mais aussi à une crise que traversent depuis de longues années les exportateurs, crise qui aujourd'hui a pris de telles proportions que les autorités provinciales, après avoir constaté la diminution des recettes faites par la douane, commencent à se préoccuper sérieusement de la question.

La saison du thé commence en France vers le 20 mai. Dès cette époque on pouvait donc considérer la saison 1913-1914 comme terminée, les envois qui seront faits ce mois-ci ne devant pas modifier sensiblement les résultats connus. Or, résultats, d'après les renseignements fournis par notre consul à Fou-Tchéou, sont loin d'être satisfaisants; et la saison 1913-1914 sera la plus désastreuse qu'aient jamais connue les exportateurs chinois. Alors que pour 1911-1912 et pour 1912-1913 — années déjà mauvaises — le total des exportations était de 21,540,079 et de 16,977,584 livres, il s'élève seulement à 14,974,565 livres pour la saison 1913-1914. On peut d'ailleurs avoir une idée de la crise progressive qui a subie le commerce des thés en Chine si l'on considère qu'en 1890 les exportations de thé à destination du seul marché de Londres atteignaient le chiffre de 52 millions de livres!

La surproduction, à une certaine époque, la spéculation irraisonnée, l'encombrement des marchés, l'ignorance des procédés de culture, la dépréciation des prix et celle de la qualité, telles sont les causes qui ont porté au commerce et à la réputation des thés du Fou-Kien un coup terrible, dont ont largement profité les thés des Indes et de Ceylan où des producteurs mieux éduqués s'efforcent, par l'emploi des méthodes scientifiques, d'améliorer la préparation de leurs récoltes et de se rendre indépendants des saisons et du temps. L'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Australie, l'Autriche, la Hollande sont les plus gros acheteurs de thés de Chine. La France n'arrive qu'au neuvième rang parmi les pays d'Europe classés d'après l'importance de ces achats. Les thés qu'elle achète plus spécialement sont le congou, le souchong, l'oolong, les pekoe, mais ces derniers en infime quantité.

L'importation des tapis de laine en Egypte

Le Bulletin de la chambre de commerce française d'Alexandrie fournit les renseignements suivants sur le sujet de l'importation des tapis de laine en Egypte. La valeur moyenne des importations de tapis en Egypte a été, de 1908 à 1912 : 1. Egypt. 53,980 = 1,454,000 francs pour les unités; 1. Egypt. 62,784 = 1,627,000 francs au mètre.

Dans ces chiffres, la France figure pour une moyenne annuelle de : 1. Egypt. 7,672 = 199,000 francs au mètre. Elle n'a pas fourni de tapis par unité, bien que nos fabricants de Beauvais et d'Aubusson aient acquis, à juste titre, une réputation bien méritée. Comme on le voit, les tapis de laine entrent pour une somme relativement peu considérable dans la consommation égyptienne, et cette faible importation nous surprend, étant donné que les Egyptiens, de même que tous les Orientaux, considèrent la profusion des tapis dans leurs maisons comme le complément indispensable et même la manifestation évidente du luxe. Chez les riches indigènes, le mobilier d'un salon se borne, la plupart du temps, à de grands tapis, des sofas et des coussins.

Les tapis importés en Egypte peuvent se diviser en trois sortes : Les tapis bouclés ou imprimés, les tapis de Bruxelles ou tissés, les tapis de velours ou veloutés. Ils sont fabriqués indistinctement au mètre par pièces de 60 à 70 mètres et 140 centimètres de largeur, par pièces mesurant 150, 175 et 200 centimètres sur 70 et 80 centimètres pour descentes de lit, et par tapis carrés de 2, 3 et 4 mètres de côté.

C'est l'Angleterre qui fait la plus grande importation de tapis au mètre en Egypte; ses prix, à qualité égale, sont au-dessous de tous ceux des autres pays, surtout pour ses bouclés, qui obtiennent la préférence des acheteurs. Les prix, pour largeur de 70 centimètres, varient entre 1 shilling et 3 shillings le mètre. En 140 centimètres, ils valent environ le double.

Les veloutés français sont beaucoup plus appréciés que les anglais parce qu'ils sont plus épais, mais leurs prix trop élevés éloignent la clientèle qui recherche, avant tout, le bon marché. Nos veloutés français valent depuis 3 fr. 50 jusqu'à 6 francs le mètre.

En Angleterre, c'est de Heckmondwike (York) et de Kidderminster (Worcester) que proviennent la plupart des tapis. En France, c'est Beauvais qui fournit les belles qualités recherchées par la riche clientèle.

Les tapis orientaux viennent de Turquie et de Perse. Ceux de Turquie, fabriqués pour la plupart à Smyrne, entrent dans la catégorie des veloutés, de même que ceux de Perse.

Les tapis de Turquie, appelés aussi caramanie, étaient d'abord à meilleur marché que ceux de Perse. Aussi avaient-ils la préférence. Mais depuis quelques années, ce dernier pays a apporté certains perfectionnements dans sa fabrication, ce qui lui permet de faire une grande concurrence à la Turquie.

MÉDECINE

La maladie

C'est celle que Sacha Guityr traverse, et il en a tout le poids. Il n'est pas mort et raconte ses impressions de malade avec un humour à la fois tranquille et indigné, qui charme et qui épouvante tour à tour. Et il analyse ses impressions de malade qui a souffert, qui est resté vingt-huit jours sur le dos, a été mis à la diète, auquel on a posé des ventouses. La venue d'une dame inconnue, qui est entrée dans sa chambre, a orné son pauvre dos, avec une virtuosité magique, d'une floraison spontanée, qui se fâche sur sa propre intervention et disparaît en disant : « Au revoir, monsieur », et il ne revit jamais, est une description qui tient du prodige. Il lui semblait qu'il entendait des cloches, qu'il avait abdiqué, qu'il allait mettre bas les armes; car il venait de renoncer en effet à la vie; il était tout simplement tombé malade.

Puis, c'est la série des médecins : « Il me semble que j'ai passé un douzaine de jours dans un tableau de Carrière — accroché pas très droit, — avec des yeux fixés sur moi, à travers la fièvre comme à travers le brouillard. » La série des médecins, le lendemain énorme, font de lui pour la science, un champ d'expériences. Et il a comme garde un garçon charmant, qui dort vingt heures ou vingt-deux, sur vingt-quatre, et qui lui avoue qu'il a pris ce métier à la suite d'une grave maladie. Il y a les visites des amis qui racontent un tas de choses maues, absurdes, toujours inutiles... Jusqu'au jour où on dira : « Il est mieux ! Et tout le monde l'abandonnera. »

Sa convalescence est contée avec une fantaisie délicate. On veut l'obliger à se lever, à mettre ses chaussures, et il refuse; il résiste et entend rester couché. Et un beau matin, à six heures, il s'est levé tout seul, est allé à la fenêtre, et comme le soleil entrant, lui a semblé que c'était un jeune homme; tout lui paraissait neuf, léger, transparent, rien ne le séparait des arbres, et il pouvait les atteindre en étendant le bras. Et ce petit tout de telles roches, sous le soleil, est méconnaissable, et il durera longtemps, puisqu'il est neuf chaque matin : « Tiens, allons ! je ne parle plus exclusivement de moi ; je crois que ça y est ! le suis guéri ! C'est son cri final étouffé. »

On ne peut pas rapporter toutes ces sensations si courageusement exprimées : la maladie, la convalescence, la guérison, toutes ces notions qui ont une sagesse mélancolique et une résignation subtile. Sacha Guityr sourit, et son sourire, parfois cruel, est toujours amer...

L'anesthésie régionale

L'anesthésie régionale prend une place de plus en plus importante parmi les méthodes susceptibles de supprimer la douleur au cours des opérations chirurgicales. La petite seringue que remplit une solution de cocaïne ou de ses succédanés, stovaine ou novocaine, permet ici d'annihiler la sensibilité dans un vaste territoire, tout en réduisant la technique à quelques pigettes quasi indolores. Une belle preuve en fut donnée à l'une des récentes séances de la Société de chirurgie où le professeur Lejars s'était chargé d'un rapport sur une observation du docteur Sourdat (d'Amiens). Celui-ci, infiltrant avec le précieuse anesthésique le tronçonneau des derniers nerfs intercostaux droits et des premiers nerfs lombaires, au point même où ils sortent du canal rachidien, obtint un champ opératoire insensibilisé assez grand pour pouvoir ouvrir largement le flanc droit de sa malade, fendre le péritoine, explorer avec le plus grand soin la région de la face inférieure du foie, de la première partie de l'intestin, du pancréas et de l'estomac; élever le contenu de la vésicule biliaire, faire sur les canaux conducteurs de la bile telle section et telle anastomose délicates qui s'imposaient, assurer l'arrêt de tout écoulement sanguin en ces lieux très riches en vaisseaux, enfin recoudre le tout plan sur place, sans que l'opérée ait ressenti la moindre souffrance. L'application de l'anesthésie régionale (ou même de l'anesthésie locale, qui dérive des mêmes principes) à des interventions aussi importantes menace fortement la prééminence autrefois incontestée du chloroforme et de l'éther. Les accidents causés par ces derniers sont rarissimes, à la vérité, à tel point qu'on peut les considérer

(1) Sacha Guityr : la Maladie (Maurice de Brunoff, éd.).

comme inexistant, mais l'opéré n'en a pas moins absorbé, grâce à eux, une quantité notable de substances toxiques qu'il lui faut éliminer moyennant un travail intense de son organisme. De plus ces merveilleux agents de narcose sont contre-indiqués ou d'un maniement particulièrement difficile chez un certain nombre de malades. Enfin il apparaît à beaucoup qu'il est préférable d'utiliser des méthodes qui ne possèdent pas l'anesthésie jusqu'à la disparition de la conscience dans tous les cas où elle rendent, à moins de frais, des services équivalents.

Le mal des confiseurs

Sait-on qu'il faut fabriquer de suaves fruits confits et de savoureux marrons glacés, les ouvriers confiseurs contractent trop souvent une affection douloureuse et mutilante des doigts qui forme un intéressant chapitre de l'hygiène professionnelle? Leurs mains sont, en effet, en contact incessant avec de l'eau chargée de sucres acides et à température souvent fort élevée; en second lieu, les sirops, dont ils doivent apprécier à tout instant la consistance de la chaleur, déposent sous les ongles et autour de ceux-ci des parties de sucres qui forment lient d'incrustations; d'autres raisons enfin entrent également en ligne de compte et la macération des parties tendres de la région par le simple séjour dans les liquides est peut-être une des principales.

Toujours est-il que les tissus qui entourent l'ongle (surtout du médium et du pouce) se tuméfient, formant une sorte de bourrelet en croissant à pointes effilées et fort sensible. L'ongle se décolle, devient opaque, noirâtre, se fendille, se décolle, tandis que toute la région se déforme et s'élargit en spatule.

Les différents auteurs qui ont étudié ce chapitre spécial d'hygiène du travail, MM. Strauss, Villebon, Albertin et Chaussende entre autres (2), ne voient d'autre traitement de cette affection sérieuse qu'une prophylaxie sévère; elle comprend une propreté minutieuse des mains, et surtout l'abandon des pratiques courantes qui mettent en contact perpétuel avec les liquides nocifs. Seulement on est parvenu, par un traitement à bout des accidents, à l'abandon définitif du travail dangereux, et lorsque les lésions sont très avancées, à l'extirpation de l'ongle. Qui eût cru qu'il pût être aussi périlleux de fabriquer des marrons glacés?

Le serment des apothicaires

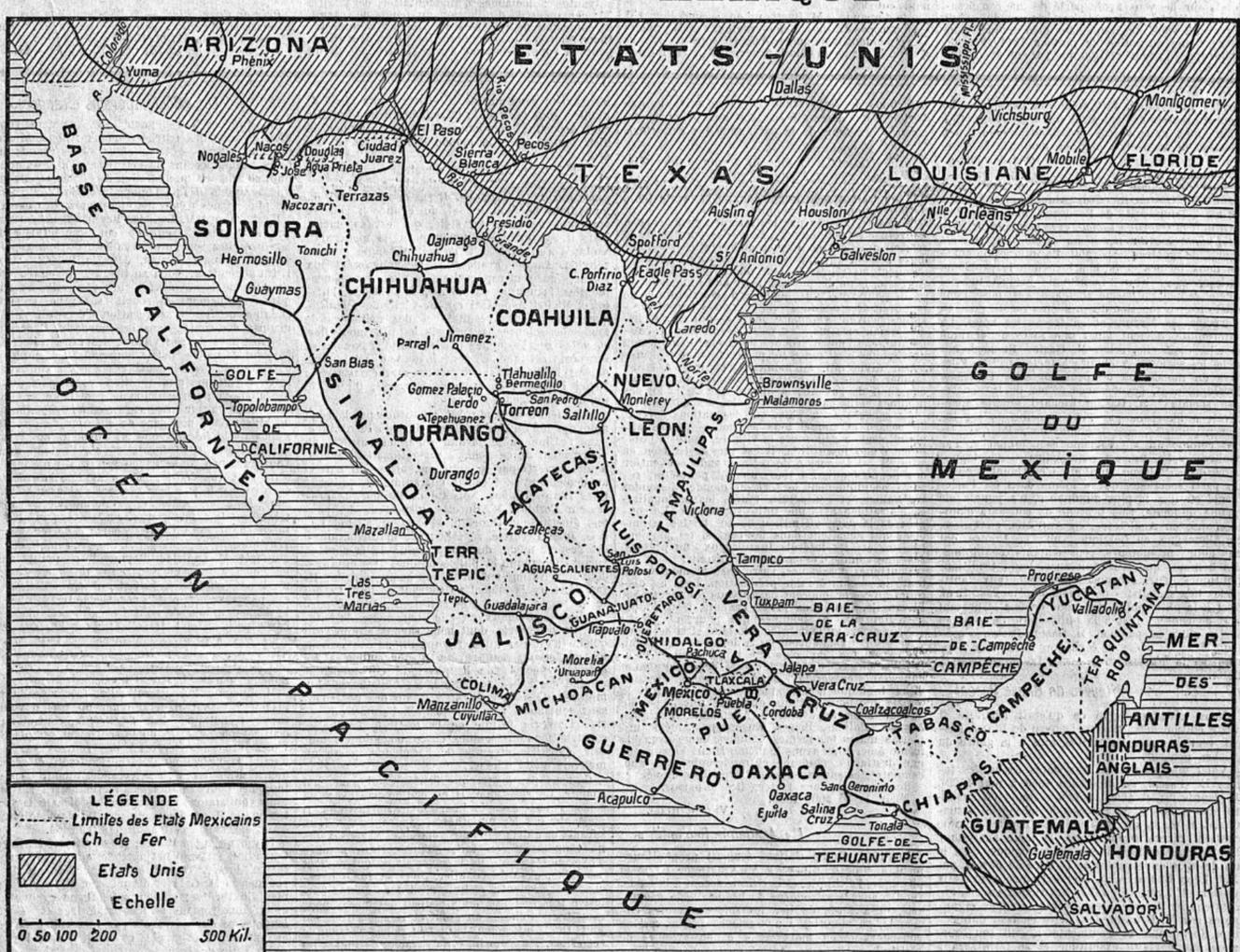
Nous avons publié jadis ici même, le serment d'Hippocrate, que prononce encore, à la faculté de Montpellier, dernière gardienne de cette antique tradition, le jeune docteur qui vient de soutenir sa thèse inaugurale. Donnons-nous comme pendant le « serment des apothicaires chrétiens et craignant Dieu » que prêtent jadis, par devant le lieutenant de police, les maîtres apothicaires de Paris. M. Dorveaux, l'éminent bibliothécaire de l'Ecole parisienne de pharmacie, en a retrouvé le texte dans les *Œuvres pharmaceutiques* du sieur Jean de Renou, publiées en latin en 1608 et traduites par Louis de Sars en 1631.

« Je jure et promets devant Dieu... D'aimer et honorer mes parents le mieux qu'il me sera possible; D'être de ne médire d'aucun de mes anciens docteurs, maîtres pharmaciens ou autres, quels qu'ils soient; D'être de rapporter tout ce qui me sera possible pour l'honneur, la gloire, l'ornement et la majesté de la médecine; D'être de renvoyer point aux idiots et ingrats les secrets et arcanes d'icelle; D'être de ne découvrir à personne les secrets qu'on m'aura fidèlement commis; D'être de ne donner aucun médicament purgatif aux malades affligés de quelque maladie aiguë que médiocrement je n'aie pris conseil de quelque docteur médecin; D'être de ne donner jamais à boire aucune sorte de poison à personne et ne conseiller jamais à aucun de donner non pas même à ses plus grands ennemis; D'être d'exécuter de point en point les ordonnances des médecins sains, y ajouter ou diminuer, en tant qu'elles seront faites suivant l'art; D'être de donner aide et secours indifféremment à tous ceux qui m'imploreront; Et finalement de ne tenir aucune maistrise et vieille drogue en ma boutique. »

Même réduit à ces quelques phrases, ce serment est déjà suffisamment curieux. Pourquoi fait-il que des doutes se soient glissés, dans l'esprit de M. Dorveaux, sur son authenticité? Les dernières phrases de son travail laissent entendre que le sieur Jean de Renou est fort capable de l'avoir bel et bien imaginé, ce qui n'empêche pas que quelques historiens l'ont donné par la suite comme un document authentique datant du treizième siècle. A qui désormais se fier?

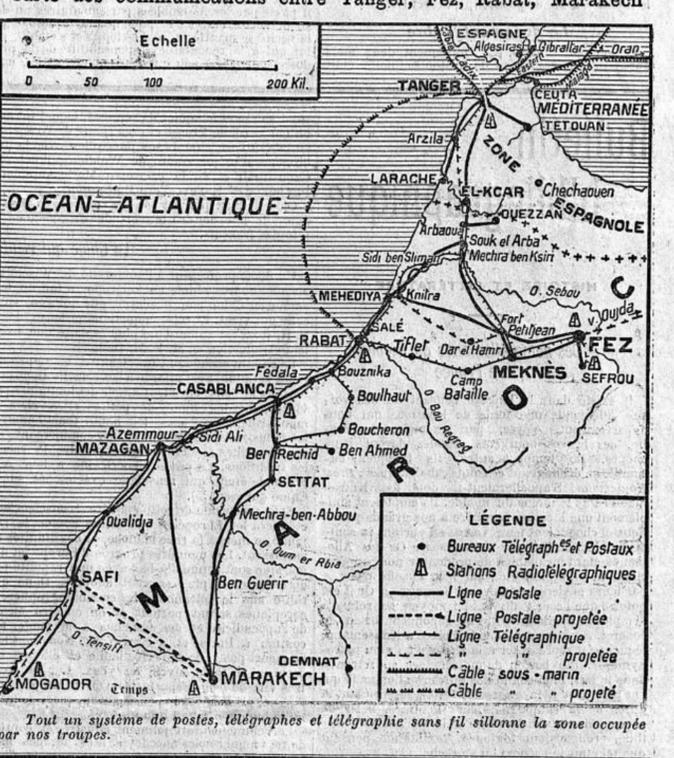
(2) Cf. Bulletin général de Thérapeutique, 8 juillet 1914. Paris, C. PARISSET, imp.-gérant, 5, rue des Italiens.

CARTE DU MEXIQUE



Maintenant que la révolution mexicaine entre dans une période d'apaisement, il est curieux de voir sur la carte les Etats qui ont été le plus troublés. Ce sont en général ceux situés entre Mexico, la capitale, et la ligne frontière du Rio-Grande. C'est dans ces régions que se trouvent les mines les plus importantes et la plus grande activité commerciale; de plus le voisinage de l'Amérique a permis aux insoumis de tenir les Etats du nord. Le grand développement des côtes a permis aux Etats situés sur la Pacifique ou éloignés des hostilités de ne pas trop en souffrir.

Carte des communications entre Tanger, Fez, Rabat, Marakech



Ce qu'on peut visiter en France en empruntant les lignes du réseau d'Orléans... Le réseau d'Orléans, qui dessert la rive droite de la Loire, a Angers, Nantes et à la côte sud de la Bretagne (la Basse-Normandie), Quiberon, Belle-Ile, Concarneau, Douarnenez. En France il permet de visiter le Limousin, l'Auvergne avec ses fraîches vallées et ses stations thermiales (la Bourboule, le Mont-Dore, le Lioran, Vie-sur-Cère, etc.) ou encore les merveilleuses vallées des gorges du Tarn et du Quercy (Rocamadour, gouffre de Padirac, grottes de Lascaux). Au delà enfin, par les grandes lignes de Bordeaux d'un côté, Toulouse de l'autre, qui sont aussi les routes d'Espagne et du Portugal, il donne accès à la région des Pyrénées, célèbre par ses beaux paysages de montagnes ainsi que par ses stations thermales et balnéaires (Luchon, Cauterets, les Eaux-Bonnes, Bagnères-de-Bigorre, Lamalou, Amélie, Vernet-les-Bains, Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz). De nombreuses combinaisons à prix très réduits :

billets d'aller et retour individuels et de famille, billets circulaires, cartes de libre circulation, etc., sont offertes au public. Les publications artistiques P.-L.-M. — Pour suivre la série de ses publications artistiques, la Compagnie P.-L.-M. publie une revue trimestrielle intitulée le P.-L.-M. Illustré, éditée d'une façon particulièrement luxueuse, avec de nombreux photographes, dessins à la plume, etc. Paraissant en janvier, avril, juillet et octobre, le P.-L.-M. Illustré contient toutes indications propres à renseigner le voyageur. P.-L.-M. Illustré est en vente au prix de 0 fr. 30, à la gare de Paris-Lyon dans les bureaux-succursales et bibliothèques des gares du réseau P.-L.-M. Abonnements : France, 1 fr. 25 par an pour les quatre numéros; étranger, 1 fr. 50; on peut recevoir un numéro de don de 0 fr. 40 (en timbre-poste) par la France et 0 fr. 45 (mandat-poste international) pour l'étranger. Adresser les demandes au Service central de l'Exploitation P.-L.-M. (nuité), boulevard Diderot, 20, à Paris.